

Ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée portant sur les actions SuperSonic Imagine

Aix-en-Provence (France), le 14 avril 2021 - SuperSonic Imagine S.A. annonce aujourd'hui que l'offre publique d'achat simplifiée portant sur les actions SuperSonic Imagine initiée par Hologic Hub Ltd. sera ouverte du 15 avril 2021 (inclus) au 30 avril 2021 (inclus).

L'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée le 13 avril 2021, et a le même jour apposé son visa sur la note d'information d'Hologic Hub Ltd. (la « **Note d'Information** ») et sur la note en réponse de SuperSonic Imagine (la « **Note en Réponse** »). Les documents détaillant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables (les « **Documents Autres Informations** ») d'Hologic Hub Ltd. et de SuperSonic Imagine ont été déposés auprès de l'AMF le 13 avril 2021 et diffusés le 14 avril 2021 conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

L'offre publique d'achat simplifiée est effectuée au prix de 1,50 euro par action SuperSonic Imagine, soit une prime de 19% sur le cours de clôture au 16 février 2021 (dernier cours de clôture précédant l'annonce du projet d'offre publique d'achat simplifiée) et d'une prime de 14% sur le cours moyen pondéré par les volumes quotidiens au cours des 60 jours de négociation précédant le 16 février 2021 (date de l'annonce du projet d'offre publique d'achat simplifiée)¹.

Le 16 mars 2021, le conseil d'administration de SuperSonic Imagine a considéré que l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Hologic Hub Ltd. était dans l'intérêt de SuperSonic Imagine, de ses actionnaires et de ses salariés et a émis un avis motivé² en ce sens, recommandant aux actionnaires de SuperSonic Imagine d'apporter leurs actions à l'offre publique d'achat simplifiée.

En application des articles L. 433-4 du code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, dans le cas où, à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, le nombre d'actions non présentées à l'offre publique d'achat simplifiée par les actionnaires minoritaires de SuperSonic Imagine S.A. ne représenterait pas plus de 10% du capital et des droits de vote de la société SuperSonic Imagine S.A., Hologic Hub Ltd. a l'intention de mettre en œuvre, dès la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée ou dans un délai de trois (3) mois suivant sa clôture, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions SuperSonic Imagine S.A. non présentées à l'offre publique d'achat simplifiée (à l'exception des actions auto-détenues par SuperSonic Imagine S.A. et des actions couvertes par un accord de liquidité) en contrepartie d'une indemnité égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée, nette de tout frais.

¹ Au cours des 60 jours de négociation précédant le 16 février 2021 (date de l'annonce du projet d'offre publique d'achat simplifiée), les jours suivants n'ont connu (tout en étant ouvert à la négociation) aucun échange d'actions : 26 novembre 2020, 07 décembre 2020, 31 décembre 2020, 28 janvier 2021 et 09 février 2021. A toutes fins utiles, il est précisé que le cours moyen pondéré par les volumes quotidiens au cours des 60 jours de négociation effectifs (pour lesquels des échanges de titres ont été constatés) précédant le 16 février 2021 (date de l'annonce du projet d'offre publique d'achat simplifiée), s'élève à 1,32 euros.

² L'avis motivé a été adopté à l'unanimité des membres indépendants du conseil d'administration.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

Les informations et documents liés à l'offre publique d'achat simplifiée sont disponibles comme suit :

- la Note d'Information établie par Hologic Hub Ltd. ayant reçu de l'AMF le visa n°21-103 en date du 13 avril 2021 et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Hologic Hub Ltd. peuvent être consultées sur le site internet de Hologic Hub Ltd. (www.hologictenderoffer.fr) ;
- la Note en Réponse établie par SuperSonic Imagine ayant reçu de l'AMF le visa n°21-104 en date du 13 avril 2021 et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SuperSonic Imagine peuvent être consultées sur le site internet de SuperSonic Imagine (www.supersonicimagine.fr) ;
- les documents ci-dessus peuvent également être consultés sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Hologic Hub Ltd. et SuperSonic Imagine ont par ailleurs respectivement établi et diffusé ce jour un communiqué relatif à la mise à disposition de la Note d'Information, de la Note en Réponse et des informations relatives à leurs caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables.

Un numéro vert est à la disposition des actionnaires de SuperSonic Imagine pour toute question concernant l'offre publique d'achat simplifiée (ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00) :

Avertissement

Le présent communiqué a un caractère purement informatif et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de sollicitation ou démarchage dans quelque pays que ce soit, y compris la France.

Ce communiqué n'est pas destiné à être distribué, publié ou diffusé dans d'autres pays que la France.

L'offre publique d'achat simplifiée ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre publique. Toute décision relative à l'offre publique doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Le présent communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon ou aux Etats-Unis d'Amérique.

L'offre publique d'achat simplifiée ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation à partir d'un pays où l'offre publique d'achat simplifiée fait l'objet de restrictions. En conséquence, les personnes venant à entrer en possession de ce communiqué, de la Note d'Information, de la Note en Réponse ou de tout autre document relatif à l'offre publique d'achat simplifiée, doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions.

La société SuperSonic Imagine (ses affiliés, conseils ou représentants) décline toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions ou des restrictions légales applicables par quelque personne que ce soit.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

À propos de SuperSonic Imagine

SuperSonic Imagine est une société de technologie médicale (Medtech) spécialisée dans l'imagerie échographique. La société conçoit, fabrique et commercialise une plateforme échographique dont la technologie exclusive ultrarapide (UltraFast™) a donné naissance à de nouveaux modes d'imagerie, aujourd'hui devenus des standards dans le parcours de soins non-invasifs pour la caractérisation des maladies du sein, du foie ou de la prostate. Le premier mode innovant UltraFast™ est l'élastographie ShearWave® (SWE™), qui permet aux médecins de visualiser et d'analyser instantanément la dureté des tissus, information capitale pour le diagnostic de nombreuses pathologies. À ce jour, plus de 600 publications valident les bénéfices de ses technologies. Le dernier né de la gamme Aixplorer®, Aixplorer MACH® 30 introduit une nouvelle génération d'imagerie UltraFast™ permettant l'optimisation de l'ensemble des modes d'imagerie innovants : ShearWave PLUS, Doppler UltraFast, Angio PL.U.S, TriVu. Avec près de 3 000 échographes installés dans le monde, SuperSonic Imagine est présente dans plus de 80 pays et ses principaux marchés sont la Chine, les États-Unis et la France.

La société a enregistré en 2020 des revenus totaux de 19,2 M€. SuperSonic Imagine est une société cotée sur Euronext Growth Paris (symbole : ALSSI). Pour plus d'information, rendez-vous sur www.supersonicimagine.fr.

Contacts SuperSonic Imagine

NewCap

Relations Investisseurs

Thomas Grojean

supersonicimagine@newcap.eu

+33 1 44 71 98 55